

# ASSEMBLÉE NATIONALE

28 octobre 2019

---

RELATIF À L'ENGAGEMENT DANS LA VIE LOCALE ET À LA PROXIMITÉ DE L'ACTION  
PUBLIQUE - (N° 2357)

## AMENDEMENT

N ° CL37

présenté par

M. Saddier, Mme Bonnard, Mme Duby-Muller, M. Abad, Mme Anthoine, Mme Bazin-Malgras,  
M. Straumann, M. Sermier, M. Cattin, Mme Corneloup, M. Menuel, M. Reiss, Mme Louwagie,  
M. Lurton, Mme Marianne Dubois, Mme Dalloz, M. Viala, M. Thiériot, Mme Poletti,  
Mme Genevard, M. Reda et M. Rolland

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 27, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.